

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 43287 du 26 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1413394S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 85049 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325261S);

Vu la décision n° 98263 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325245S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2014:

Cazcarra, Manuel	Nigend : 233 250	Numéro de livret de solde : 8 086 020
Frontini, Cédric	Nigend : 238 440	Numéro de livret de solde : 8 087 105
Le Parc, Sébastien	Nigend : 228 606	Numéro de livret de solde : 8 076 746

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 juin 2014.

*Le colonel, commandant en second la région
de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*
T. CAILLOZ